

République Française
Département de la
MOSELLE
Arrondissement de
METZ-CAMPAGNE

Nombre de Conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 11

Procuration : 2

Absents excusés : 1

Absents :

Date de la convocation

11/12/2023

COMMUNE DE GRAVELLOTTE

Envoyé en préfecture le 17/06/2024

Reçu en préfecture le 17/06/2024

Publié le

ID : 057-215702564-20240617-DELIB_382023-DE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DELIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 Décembre 2023

Sous la présidence du Maire, Monsieur TORLTING Michel

Membres présents :

TORLTING Michel – BRIOUX Dominique - SIMON Denis - DONVAL Denis –
SORNETTE CHMIELOWIEC Cyrielle- SHURCH Christophe – DAUBENFELD Nadine –
MULLER Hervé - DAUBENFELD Nadine - CLEVER Nathalie - GRANDPIERRE Marie-France - GAILLOT Emilie – LOUIS Aurélie - PIERRE Sébastien -

Procurations :

Ségolène APPERT à Dominique BRIOUX et Denis DONVAL à Hervé MULLER

Absents excusés :

POTIER Christophe

DELIBERATION 38/2023

Installation d'une borne de recharge électrique sur le parking du rond-point par l'Eurométropole de Metz : Délégation à Monsieur le Maire pour la signature d'une convention de mise à disposition de 2 places de stationnement

Vu le projet de déploiement de deux bornes de recharge sur la commune de Gravelotte,

Vu la convention de Mise à disposition de l'Eurométropole de Metz une emprise foncière située sur le ban communal de Gravelotte destinée à l'aménagement de deux places de stationnement destinées à l'accueil de véhicules électriques.

La commune de Gravelotte propose de mettre à disposition de l'Eurométropole de Metz une emprise foncière comme désigné ci-dessus.

Des travaux sont prévus sur la section 2 parcelle 10 courant 2024 sur le parking du Rond-Point.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

APPROUVE l'installation des bornes de recharges électriques par l'Eurométropole de Metz

DONNE délégation à Monsieur le Maire pour la signature d'une convention de mise à disposition de 2 places de stationnement.

Pour extrait conforme
GRAVELLOTTE le 22 Décembre 2023
Le Maire,
Michel TORLTING

